



Etat des lieux des pratiques COVID au sein des différentes maternités du Réseau

	CHU Estaing	CH Montluçon	CH Moulins	CH Vichy	CH Aurillac	CH Saint-Flour	CH Le Puy en Velay	Clinique la Chataignerai e	CH Issoire	CH Thiers
Présence du père en consultation programmée	Non	NON	NON	Non	non	non	Non	NON	non	NON
Présence du père en échographie	Oui	OUI	NON depuis le 30/10	Oui	Oui (attente en dehors des salles d'attente)	oui	Oui	OUI	oui	OUI
Présence du père en salle de naissance	Oui	OUI	OUI	Non	Oui si asymptomatique	oui	Oui	OUI	oui	OUI
Présence du père en hospitalisation de grossesse	Oui	OUI	OUI	Oui	1 visite par jour de 14H à 18H	oui	Non	1 visite/jour	Oui mais plus la nuit	NON
Présence du père en hospitalisation de naissance	Oui	OUI	OUI	Oui	1 visite par jour de 14H à 18H	oui	Oui	1 visite/jour	Oui mais plus la nuit	OUI si patiente non COVID
Temps de visites limitées	Non mais éviter les aller-retour	1X/J SANS HORAIRES	Non pour le conjoint mais éviter les aller-retour. Peut rester dormir.	Non pour le conjoint, oui pour la fratrie (14h-17h30)	non	non	Pas de visites	Non, la visite du père peut s'étaler sur la journée, mais pas d'aller-retour	Non seul les pères peuvent visiter	8H-20H 1 VISITE PAR JOUR



Etat des lieux des pratiques COVID au sein des différentes maternités du Réseau

Autres autorisations de visites (fratrie)	Non	FRATRIES 1X	NON Fratrie plus autorisée depuis le 30/10	Uniquement la fratrie avec pot du masque à partir de 6 ans	Fratrie uniquement	oui	Non	Visites interdites (sauf conjoint)	aucune	NON pas actuellement
Test covid pour patiente programmée en déclenchement	Non	OUI PR TTE HOSPIT MATER	OUI Test pour toute hospit mater à l'entrée	Recommandé mais pas obligatoire		non	Oui et toute hospitalisation	NON	Oui depuis cet été ainsi que toutes les patientes à 41+2	
Test covid pour patiente programmée en césarienne	non		OUI	Obligatoire		oui	Oui	OUI	Oui depuis cet été	Test COVID à toutes patientes en externe à Terme + 2 jours ou à l'admission